

Les AESH, "fusibles" de l'éducation nationale



Société

Publié le 04/06/2021 à 05:08 , mis à jour à 05:13

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap font face à une situation de plus en plus difficile à gérer. Leur colère s'est exprimée ce jeudi devant la sous-préfecture bitteroise.

Une précarité toujours plus forte et des conditions de travail en constante dégradation. C'est le malheureux constat qu'établissent les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), à l'échelle nationale. Ce jeudi, un mouvement de grève avait ainsi lieu partout en France pour exprimer le ras-le-bol général. Béziers n'a pas fait exception à la règle puisque quelques dizaines de contestataires ont investi le parvis de la sous-préfecture lors de la pause méridienne.

Trois grandes revendications

Nicolas Durand, représentant syndical du SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), résume les revendications des AESH. "Nous avons trois mots d'ordre. Nous souhaitons tout d'abord une revalorisation salariale. 80 % des AESH vivent sous le seuil de pauvreté. La plupart sont à temps partiel et travaillent 24 heures par semaine. Elles – le métier est majoritairement féminin, ndlr – gagnent en moyenne 765 € par mois. Ensuite, nous voulons avoir un vrai statut. Aujourd'hui, elles sont contractuelles de droit public et sont sur un siège éjectable alors qu'un agent sur dix de l'éducation nationale est AESH. Enfin, nous réclamons l'abandon de la politique de mutualisation des moyens."

Ce dernier point a notamment pour conséquence de rajouter plus d'élèves aux accompagnants. Et ceux-ci doivent gérer des profils présentant des handicaps très différents, pour lesquels ils n'ont pas forcément été bien formés. Rachel Rivière, AESH dans la région depuis trois ans, illustre le problème. "Au début, je disposais de 24 h pour m'occuper de deux élèves. Puis à un moment donné, j'en ai eu huit, dont quatre dyslexiques. Avec le même nombre d'heures à faire...", explique-t-elle.

Considérant être des "fusibles interchangeable", les AESH doivent très souvent cumuler deux activités pour survivre et "remplir le frigo". "Je suis aussi obligée de faire de la garderie. Alors, si on me propose un CDI en tant qu'AESH et que c'est toujours aussi précaire, je démissionnerai", assure une autre accompagnante. Au final, toutes se rejoignent sur un point : "Nous ne voulons pas obtenir du confort. Juste le minimum !"

Les élèves sont aussi des victimes

La dégradation des conditions de travail des AESH se répercute sur les élèves. "Certains sont perdus, se demandent pourquoi on passe plus de temps avec un autre. Il y a des conflits, des jalousies, du décrochage", confient des accompagnants. L'enseignante Christine Balic enchérit : "Je me souviens d'un enfant autiste. S'il n'avait pas eu son AESH, ça aurait été très difficile pour lui."